

Études internationales



Institut d'Études européennes, Université Libre de Bruxelles,
*Le renouvellement de la Convention de Yaoundé, (La
Communauté et le problème du développement)*, Éditions de
l'Institut de Sociologie, Bruxelles, 1969, 124p.

Mireille S. Lavigne

Relations internationales et marchés communs
Volume 2, Number 2, 1971

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/700117ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/700117ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lavigne, M. S. (1971). Review of [Institut d'Études européennes, Université Libre de Bruxelles, *Le renouvellement de la Convention de Yaoundé, (La Communauté et le problème du développement)*, Éditions de l'Institut de Sociologie, Bruxelles, 1969, 124p.] *Études internationales*, 2 (2), 337–337.
<https://doi.org/10.7202/700117ar>

On y retrace avec réalisme les difficultés qui se dressent sur la voie du commerce entre deux groupes de pays : difficultés dues aux contingents, difficultés de devises, difficultés pour rembourser les emprunts contractés, de même que les problèmes d'ordre purement bureaucratiques.

On conclut, toutefois, avec peut-être un certain optimisme que, dans peu de temps, on arrivera à une véritable collaboration, non seulement entre les États et les individus de l'Europe de l'Est et de l'Europe de l'Ouest, mais également entre les organisations que ces pays se sont données.

Institut d'Études européennes, Université Libre de Bruxelles, *Le renouvellement de la Convention de Yaoundé*, (La Communauté et le problème du développement), Éditions de l'Institut de Sociologie, Bruxelles, 1969, 124p.

Ce fascicule regroupe les diverses allocutions et discussions qui ont eu lieu lors d'un colloque,

peu de jours avant le renouvellement de la convention de Yaoundé, en décembre 1968. En effet, le 1^{er} juin 1969, expirait le régime institué par la convention signée à Yaoundé, le 20 juillet 1963. Les problèmes soulevés par son renouvellement sont nombreux et importants. Il s'agissait donc pour les participants au colloque de confronter dans un cadre et sur un plan scientifique les différents points de vue exprimés à propos du renouvellement de cette convention. Madame Jacqueline Pollmans fait état du contenu du nouvel accord, après quoi on fait le bilan et l'examen des perspectives entre l'Europe des Six et les É.A.M.A.

On parle enfin d'organisation universelle du commerce et d'une assistance sur une base multilatérale. Pour sa part, la convention de Yaoundé organise l'assistance sur une base régionale ; est-ce une distorsion ou un pas valable dans la voie de l'assistance multilatérale ? C'est là la question fondamentale. Le colloque ne répond pas à la question mais se contente de souhaiter que la nouvelle convention trouve la solution la meilleure.

Mireille S. LAVIGNE
CQRI